

PHOQUES SAHARIENS

par

TH. MONOD.

LE Phoque moine (*Monachus albi-venter* (P. BODDAERT 1785)) est connu, dans la Méditerranée, depuis l'antiquité. Il existait, il y a encore une trentaine d'années, sur la côte provençale, près de Giens (E. JAHANDIEZ, *Les îles d'Hyères*, 1914, p. 17), et on le signale encore dans l'Adriatique (cf. G.-A. BROUWER, *De Levende Natuur*, XXXIII, 1928-1929, p. 14) et sur la côte nord-africaine (*Nat. Hist.*, XXVI, 1926, p. 656).

Pour l'Atlantique, les renseignements sont moins abondants, mais il est cependant établi que l'espèce existe — ou a existé — à Madère, aux Iles Canaries et sur la côte saharienne. Ayant rencontré, à peu près par hasard, quelques textes anciens intéressants, j'ai cru bon de les signaler : qui se douterait, en effet, que la chasse aux phoques sur la côte saharienne a pu prendre, à certaine époque, une importance industrielle et peut-être enrichir des armateurs ?

Le Phoque moine de Madère, redécrit en 1854 par J.-E. GRAY sous le nom d'*Heliophoca atlantica* (*Ann. Mag. Nat. Hist.* (2), XIII, 1854, pp. 200-202) n'avait pas échappé à l'attention des premiers navigateurs. Les cartes mentionnent, sur la côte, une « *Camera de Lupi* » ou « Chambre des Loups » dont l'étymologie témoigne assez de l'existence en ce point de phoques ou loups marins. Le

« Tite-Live portugais » d'ailleurs nous a laissé un récit très explicite : « Il nous suffit pour notre historique de savoir qu'au moment où JEAN GONÇALVES allait débarquer, la terre était si couverte de fourrés et de forêts qu'il n'y avait pas de lieu plus accessible qu'une vaste grotte, en forme de chambre voûtée et qui se trouvait sous une pointe de la terre, au-dessus de la mer. Le sol de cette grotte était tout piétiné par les pattes des loups marins qui y viennent jouer ; il appela ce lieu « Chambre des Loups » (*Camera de' lupi*) et prit ce surnom en souvenir de l'emplacement par où se fit la première invasion. Ce surnom resta par la suite à tous ses héritiers, et quelques-uns s'appelèrent même simplement della Camera. C'est pourquoi ils portèrent toutes les armoiries qui furent accordées à JEAN GONÇALVES (1), assavoir un écu vert, avec une tour d'argent couverte, et deux loups de la même couleur à son pied, et une croix d'or à la pointe du chef. » (1562, p. 8 a). Le *Monachus albiventer* existe encore à Madère, au moins à l'île Deserta (*Nat. Hist.*, XXVI, 1926, p. 656).

Aux Iles Canaries également la toponymie a conservé le souvenir des phoques puisqu'un îlot situé entre Lanzarote et Fuerteventura apparaît

(1) Par Alphonse V, le 4 juillet 1460.

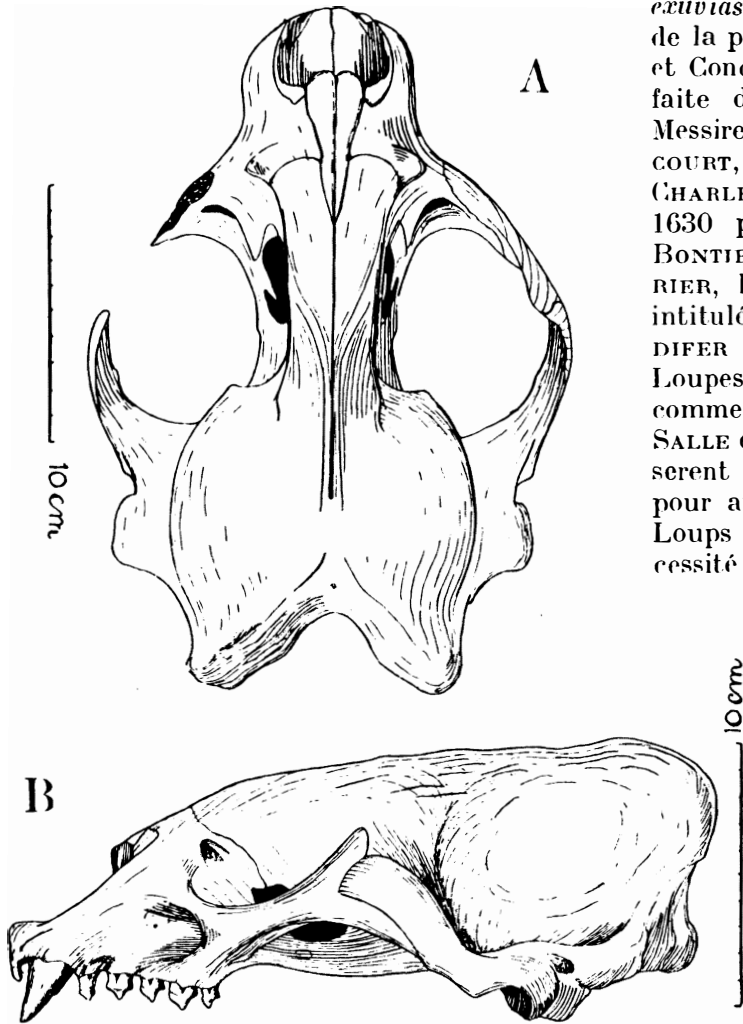


FIG. 1. — A-B. Crânes de *Monachus albiventer* (BODDAERT), ramassés sur la côte Atlantique de la presqu'île du Cap Blanc, sensiblement au niveau de Port-Étienne (Th. Monod coll., 1923).

dès le XIV^e siècle, sur une carte italienne, sous le nom de *Y^a de Uegi marini* ; les documents anciens portent aussi *insula de liugi marini* (plan catalan du XV^e siècle), *Li Vegi marini*, ou *Isla de Lobos* (Ile des Loups) et ce dernier nom a subsisté jusqu'à aujourd'hui. En 1341 l'inventaire du butin rapporté par NICCOLOSO DI RECCO des Iles Canaries comprend des dépouilles de phoques (*phocarum*

cauvias). Dans l'« Histoire de la première découverte et Conquête des Canaries faite dès l'an 1402 par Messire JEAN DE BETHENCOURT, chambellan du Roy (CHARLES VI » publiée en 1630 par le F. PIERRE BONTIER et JEAN LE VERRIER, le chapitre XI est intitulé : « Comment GADIFER alla en l'isle de Loupes » et nous raconte comment GADIFER DE LA SALLE et ses hommes « passerent en l'isle de Loupes pour auoir des peaux de Loups Marins pour la nécessité de chausseure qui

failloit aux compagnons » (pp. 22-23). Le même ouvrage, à propos du même flot, ajoute : « Là viennent tant de Loups marins que c'est merueilles, et pourrait-on auoir chacun an des peaux & des graisses cinq cens doubles d'or ou plus » (p. 132).

Aveu commercial ; on envisage ce qu'on appellerait aujourd'hui une « exploitation rationnelle » (et rémunératrice) des phoques atlantiques, preuve nouvelle que l'attrait de la connaissance géographique désintéressée, et l'extension du « règne du Christ » (par le massacre et l'esclavage) n'ont jamais été les seuls mobiles de la conquête coloniale.

Sur la côte saharienne, les explora-

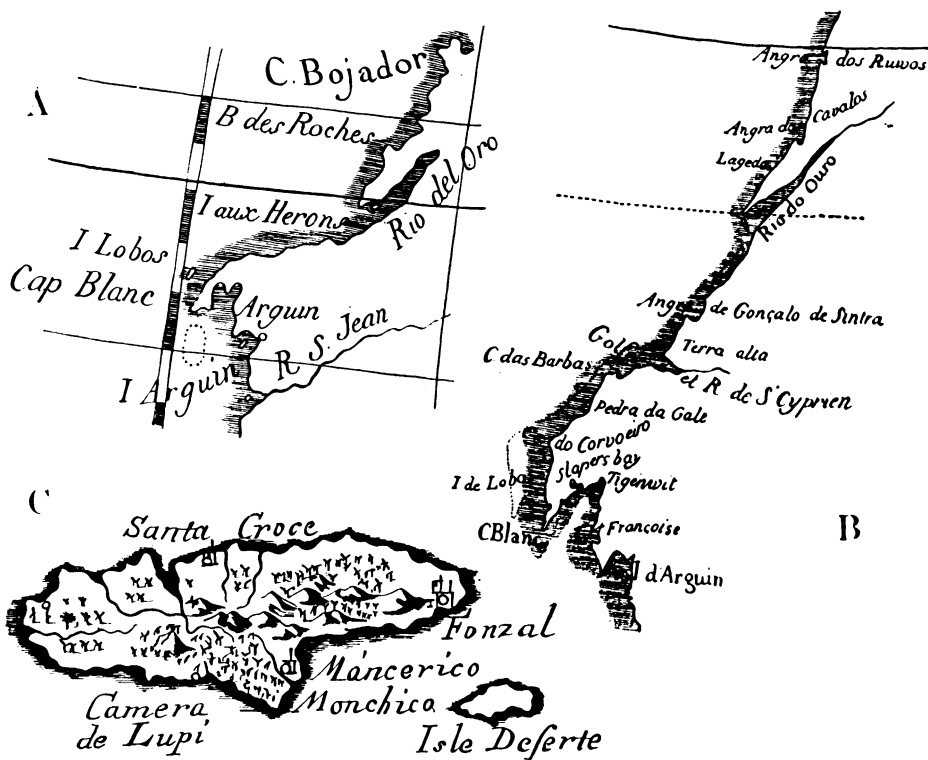


FIG. 2. — A. Extrait d'une carte d'Afrique (date et auteur ?) portant l'indication d'une « Ile des Loups », près du Cap Blanc. — B. Extrait de la carte d'Anville (1749), montrant l'« Ile des Loups ». — C. Extrait (agrandi) d'une carte ancienne de Madère portant l'indication de la « Chambre des Loups ».

teurs portugais du xv^e siècle allaient bientôt, eux aussi, rencontrer des troupes nombreuses de Phoques moines et partager leur temps entre de lucratifs massacres de pinnipèdes et de non moins profitables razzias d'esclaves.

C'est AFFONSO GONÇALVES BALDAYA qui semble avoir inauguré l'exploitation industrielle du *Monachus albiventer*, vers 1434-1437, dans la baie dite « Ryo de Ouro ». L'auteur de la *Chronica do descobrimento e conquista de Guiné*, GOMES EANNES DE ZURARA (éd. CARREIRA et SANTA-REM, 1841, p. 64) raconte en effet : « Et parce qu'il vit, sur un banc (1)

qui se trouvait à l'entrée de la rivière, une grande multitude de loups marins, dont certains estimaient le nombre à environ cinq mille, il en fit tuer le plus possible et de leurs peaux fit charger son navire, car, soit qu'ils aient été très faciles à tuer, soit qu'une telle action ait été spécialement du goût des hommes, ils en firent un très grand carnage ». Les dépouilles furent emportées, dit BARROS (1562, p. 11 b) « perche in quel tempo erano molto stimate ». « Dans les années qui suivirent (1436-1441), poursuit ZURARA (p. 66), nous n'avons rien trouvé qui méritât d'être noté. Il est vrai que deux navires furent envoyés dans ces régions, chacun à son tour, mais l'un dut rebrousser chemin à cause du temps contraire et l'autre alla seule-

(1) Sans doute « de sable », *coroa* dans ZURARA, *corona* dans la traduction italienne de BARROS.

ment au Rio de Oro pour les peaux et l'huile des loups marins dont il rassembla une cargaison, puis regagna le royaume. « Il arriva en cette année 1441, lorsque les affaires de ce royaume eurent été un peu rétablies, sans que le calme fût tout à fait revenu, que l'Infant arma un petit navire dont il fit capitaine un certain ANTAM GONÇALVEZ, son chambellan, et

res ; c'est ce qui semble ressortir d'un texte de BARROS (1562, p. 28 b) : « Comme nous l'avons dit plus haut, les Maures qui dans le Rio de Oro donnèrent les peaux de loups marins à GOMEZ PEREZ, lui avaient promis de faire avec lui un échange (1) d'or et d'esclaves s'il revenait. »

Diverses observations récentes prouvent que les phoques existent

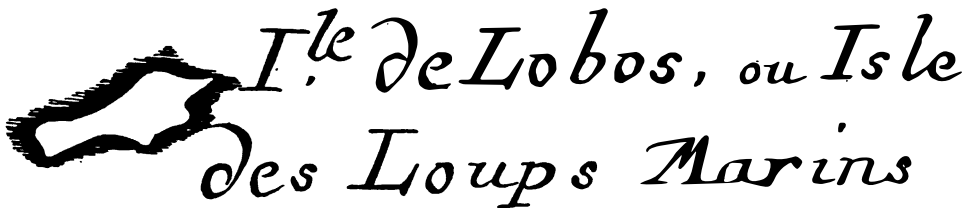


FIG. 3. — Extrait (agrandi) de la carte des Iles Canaries de N. Sanson (1683), concernant l'îlot où Gadifer de la Salle est allé chasser les phoques.

un très jeune homme. Et le résultat de ce voyage ne fut pas autre chose, conformément aux instructions du seigneur, que l'embarquement d'une cargaison des peaux et de l'huile de ces loups marins dont nous avons parlé aux chapitres précédents...» (ZURARA, p. 70). Mais ANTAM GONÇALVEZ, une fois les ordres de son armateur exécutés, et ses cales pleines de peaux et de barriques, désirait poursuivre l'aventure ; il rassembla ses hommes — vingt et un en tout — et, commençant ainsi : « Amis et frères, notre cargaison est complète, comme vous voyez, et ainsi la partie principale de notre mission est accomplie et nous pourrions bien nous en retourner, si nous voulions borner nos labeurs à ce qui nous a été principalement ordonné », il leur proposa, pour se distraire de la chasse aux phoques, une chasse à l'homme.

Signalons enfin qu'à côté des captures directes de phoques, ces animaux paraissent avoir fait également l'objet d'un commerce avec les Mau-

encore sur la côte du Rio de Oro. Le 25 février 1923 au soir, M. A. GRUVEL rencontrait un *Monachus* en pleine mer, par 21°5' N et 17°15' W (*Bull. Soc. Acclim.*, 71, 1924, p. 14). La même année, au cours d'un séjour à Port-Étienne, je pouvais moi-même visiter un des points habités par ces

Veau marin de la mer méditerranée.

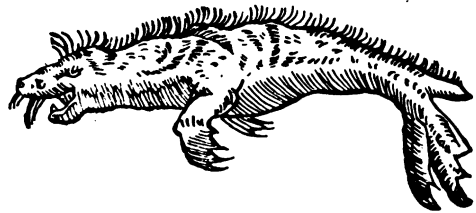


FIG. 4. — *Monachus albiventer* (BODDAERT), d'après une gravure de l'*Histoire des Animaux à quatre pieds. Recueillie de Gesnerus & autres bons & approuvez Auteurs* (Paris, 1619).

(1) *Riscatto*, litt. rançon.

animaux et recueillir quelques documents ostéologiques établissant de façon certaine la présence du *Monachus* (*zifer* en hassania) jusqu'aux environs du Cap Blanc : la capture la plus méridionale actuellement connue aurait été effectuée par 20°49'30" N, notablement au Sud du tropique. C'est à une vingtaine de kilomètres au Nord de Port-Étienne, sur la côte atlantique, donc en territoire espagnol, que se trouve le gîte que j'ai visité (*Bull. Mus.* 1923, pp. 555-557). Il est intéressant de rappeler que la toponymie de la côte entre le cap Corneiro et le Cap Blanc comporte plusieurs allusions aux phoques ; c'est le cas, par exemple, d'une « Ile des Lobos », portée sur différentes cartes (fig. 1 A-B). Dans la région du Cap Barbas on trouve également de transparentes indications sur les phoques puisque trois points se nomment respectivement *Via Lobo la nueva*, *Via Lobo la vieja*, et *Cabo al Sur de Via Lobo* (cf. STASSANO, *Ann. Agric.* (Roma), 1890, p. 33).

Le caractère de la côte rend extrêmement peu probable l'existence du

Monachus au Sud du Cap Blanc ; d'autre part je ne connais aucun cas de capture de phoque sur la côte atlantique marocaine : tous les gîtes de *Monachus* ouest-africains se trouvaient donc en territoire espagnol. Il faut espérer que le nécessaire sera fait pour empêcher la disparition totale de ce très intéressant mammifère, menacé, comme tant d'autres espèces, par la malfaisante stupidité de l'homme.

La répartition géographique des espèces du genre *Monachus* est fort curieuse ; tandis que le *Monachus albiventer* (BODDAERT) habite (ou a habité) la Méditerranée et ses annexes, quelques archipels atlantiques (Madère, Canaries) et la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Cap Blanc, le *Monachus tropicalis* GRAY est un phoque des Antilles (actuellement Haïti, Bahamas, Iles des Triangles [golfe du Mexique]), tandis qu'une troisième espèce, *Monachus Schauinslandi* MATSCHIE semble cantonnée sur le littoral de l'île Laysan, en plein Pacifique, au Nord-Ouest des Iles Hawaï.

